



Vernis EXTÉRIEUR Mer Montagne

MONOCOMPOSANT

PRÊT À L'EMPLOI

NETTOYAGE DES
OUTILS

EAU

RENDEMENT

1L = ± 13 m²
par couche

SECHAGE ENTRE 2
COUCHES

3 H



caractéristiques - destinations

- Vernis polyuréthane enrichi en anti-UV.
- Recommandé pour les boiseries extérieures soumises à des expositions difficiles : portails, huisseries de maisons en bord de mer, balcons...
- **Une résistance éprouvée pour une décoration longue durée de tous les bois extérieurs.**
- **Finition extérieure haute résistance**

caractéristiques

| | |
|--------------------------|---------------------------------|
| Aspect du produit en pot | Gel onctueux laiteux |
| Séchage physique | Par évaporation de l'eau |
| Liant | Résines acryliques Polyuréthane |

propriétés physico-chimiques

| COUCHE HUMIDE | |
|--|---|
| Densité à 20° C | 1.02 +/- 0.05 |
| Contenu en COV produit prêt à l'emploi | Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/L (2010). Ce produit contient max 28 g/L COV. |

séchage

| | | |
|-------------------------|------------|----------------------------------|
| Hors poussière | 30 minutes | |
| Recouvrable / égrenable | 3 heures | Selon conditions ci-après. |
| Séchage | 12 heures | En prenant certaines précautions |
| Résistance optimale | 1 semaines | Utilisation normale* |

*Attendre une semaine avant tout nettoyage humide (proscrire les détergents agressifs, ammoniaqués).

Temps de séchage à 20° C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

mise en œuvre

Préparer le support

Selon les conditions et prescriptions définies par le DTU 59.1

- Sur bois anciens :

Décaper les anciens vernis, poncer et dépoussiérer soigneusement. Traiter les bois attaqués avec un produit de traitement insecticide fongicide comme le Traitement Multi-Usages PLASTOR.

Puis, procéder comme sur bois neufs.

- Sur bois neufs :

Les bois doivent être propres et secs (humidité du bois < 16 %).

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer le vernis que :

- Par une température comprise entre 8° C et 25° C
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.

- 1 Prêt à l'emploi. Remuer le produit avant emploi.
- 2 Appliquer 2 à 3 couches régulières. Egrener légèrement entre les couches au papier de verre (grain 150-180), puis dépoussiérer.
- 3 Rendement : 13m² au litre par couche environ

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure.

restrictions

- L'application de vernis teinté permet d'espacer les cycles d'entretien.
- Les vernis incolores à l'extérieur ont une durée de vie inférieure à leur version teintée.
- Surveiller particulièrement les parties horizontales en rétention d'eau qui s'usent plus vite.

conservation

Durée de conservation des produits entamés : utilisables si pas de formation de peau en surface, s'il n'y a pas de modification de consistance et s'ils n'ont pas été soumis au gel.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.
NE PAS EXPOSER LES BIDONS AU GEL : **Attention** le produit qui a gelé ne présente pas de changement visuel de consistance mais perd ses propriétés de résistance et devient donc inutilisable.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.
L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications



CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production. Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.



CERTIFICATION ISO 14001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

LABEL EXCELL



Ce label atteste que le produit a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspectés, pouvant perturber la qualité de l'environnement vinicole.

Les analyses effectuées n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives.

Le produit considéré peut être utilisé en ambiance vinicole moyennant le respect des conditions de mise en œuvre propre au produit et sans altérer la composition mesurée lors de l'analyse. Dans ces conditions, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité des produits entreposés dans les locaux considérés est assurée.

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans